

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse d'apiculture
<b>Herausgeber:</b>	Société romande d'apiculture
<b>Band:</b>	125 (2004)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Le courrier des lecteurs ; La rédaction communique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A propos de PDCB et d'autoflagellation

Retrouvons un peu de sérénité.

Confrontés et victimes de problèmes de pollution de toutes sortes, les apiculteurs en oublient parfois, comme le rappelle justement le rédacteur de la STA, que l'apiculteur est finalement le seul responsable vis-à-vis du consommateur.

A cet aspect, trop souvent négligé, s'ajoute le fait que celui-ci assume une responsabilité prépondérante quant à la pollution du produit fini, comme l'a relevé le Liebefeld dans l'article intitulé « Qualité des produits de la ruche et sources de contamination », publié dans ces colonnes.

Ayant eu des contacts avec l'entreprise Narimpex pour connaître la vérité sur cette affaire de PDCB qui risquait de ternir à tout jamais l'image du miel suisse, déjà égratignée par les résidus d'antibiotique, j'estime utile d'apporter une réponse au lecteur inconnu signant Jee Pee.

Pt 1      La SAR ou la FSSA ne peuvent s'immiscer dans les relations ou litiges entre vendeurs et acheteurs, qui relèvent du Code des obligations (contrat de vente).

Comme pour d'autres produits, la vente d'un miel affecté d'un défaut (par exemple fermentation) entraîne la résolution du contrat, selon une disposition voulue par le législateur.

Pt 2      Toutes les ventes de miel ne sont pas subordonnées à une analyse et seules les ventes à des centrales de conditionnement seront analysées préalablement.

Mais comme cela a été indiqué, des prélèvements plus fréquents seront pratiqués à l'avenir, par les organismes de contrôle des denrées alimentaires. Les contrevenants seront alors sévèrement punis.

*(Voir à ce sujet l'exemple de notification de contestation reçu l'an passé par des apiculteurs, en provenance d'un laboratoire cantonal. Peut être obtenu auprès du soussigné.)*

Les apiculteurs qui souhaitent vendre leur miel à une centrale peuvent fort bien se grouper pour faire analyser leur miel.

Il faudra toutefois qu'ils puissent faire une confiance absolue à leurs collègues et fournisseurs de cire, faute de quoi ils se retrouveront avec des résultats d'analyse positifs, sans aucun moyen de connaître l'auteur du dommage et sans pouvoir se départager.

Pour autant, la FSSA et ses sociétés n'entendent pas rester et ne sont pas restées inactives dans ce dossier. Malgré l'absence de bases légales, l'action des organes faîtiers a obligé les principaux vendeurs de produits apicoles en Suisse à retirer le Waxviva de leurs étalages. Sur cette intervention, le Liebefeld a pris courageusement position, confirmant **la présence probable de résidus, même en suivant les instructions d'utilisation.**

Mon conseil : faites construire du neuf avec votre propre cire ! L'aération des hausses bâties n'est pas suffisante !

**Eric Marchand**



## La ruche murmurante ou les fripons devenus honnêtes gens

**Bernard Mandeville : *La Fable des abeilles* (1723) sur Internet  
(suite et fin du N° 4/2004)**

Toujours inconstant, ce peuple changeait de lois comme de modes. Les règlements qui avaient été sagelement établis étaient annulés et on leur en substituait bientôt de tout opposés. Cependant, en altérant ainsi leurs anciennes lois et en les corigeant, ils prévenaient des fautes qu'aucune prudence n'aurait pu prévoir.

C'est ainsi que le vice produisant la ruse, et que la ruse se joignant à l'industrie, on vit peu à peu la ruche abonder de toutes les commodités de la vie. (O)\* Les plaisirs réels, les douceurs de la vie, l'aise et le repos étaient devenus des biens si communs que (P)\* les pauvres mêmes vivaient plus agréablement alors que les riches ne le faisaient auparavant. On ne pouvait rien ajouter au bonheur de cette société.

Mais hélas ! quelle n'est pas la vanité de la félicité des pauvres mortels ? A peine ces abeilles avaient-elles goûté les prémices du bonheur, qu'elles éprouvèrent qu'il est même au-dessus du pouvoir des dieux de rendre parfait le séjour terrestre. La troupe murmurante avait souvent témoigné qu'elle était satisfaite du gouvernement et des ministres ; mais au moindre revers, elle changea d'idées. Comme si elle eût été perdue sans retour, elle maudit les politiques, les armées et les flottes. Ces Abeilles réunissant leurs plaintes, on entendait de tous côtés ces paroles : *Maudites soient toutes les fourberies qui règnent parmi nous.* Cependant chacune se les permettait encore ; mais chacune avait la cruauté de ne vouloir point en accorder l'usage aux autres.

Un personnage qui avait amassé d'immenses richesses en trompant son Maître, le *Roi* et le *Pauvre*, osait crier de toute sa force : *Le pays ne peut manquer de périr pour toutes ses injustices.* Et qui pensez-vous que fut ce rigide sermonneur ? C'était un gantier qui avait vendu toute sa vie et qui vendait actuellement des peaux de mouton pour des cabrons. Il ne faisait pas la moindre chose dans cette société qui ne contribuât au bien public. Cependant tous les fripons criaient avec impudence : *Bons dieux ! accordez-nous seulement la probité.*

Mercure<sup>1</sup> ne put s'empêcher de rire à l'ouïe d'une prière si effrontée. Les autres Dieux dirent qu'il y avait de la stupidité à blâmer ce que l'on aimait. Mais Jupiter, indigné de ces prières, jura enfin que cette troupe criailleuse serait délivrée de la fraude dont elle se plaignait.

Il dit : Au même instant l'honnêteté s'empara de tous les cœurs. Semblable à l'arbre instructif, elle dévoila les yeux de chacun, elle leur fit apercevoir ces crimes qu'on ne peut contempler sans honte. Ils se confessairent coupables par leurs discours et surtout par la rougeur qu'excitait sur leurs visages l'énormité de leurs crimes. C'est ainsi que les enfants qui veulent cacher leurs fautes, trahis par leur couleur, s'imaginent que dès qu'on les regarde, on lit sur leur visage mal assuré la mauvaise action qu'ils ont faite.

<sup>1</sup> C'est le dieu des Larrons.

Mais grand dieux ! quelle consternation ! quel subit changement ! En moins d'une heure, le prix des denrées diminua partout. Chacun, depuis le ministre d'Etat jusqu'au villageois arracha le masque d'hypocrisie qui le couvrait. Quelques-uns, qui étaient très bien connus auparavant, parurent des étrangers quand ils eurent pris des manières naturelles.

Dès ce moment, le Barreau fut dépeuplé. Les débiteurs acquittaient volontairement leurs dettes, sans en excepter même celles que leurs créditeurs avaient oubliées. On les cédait généreusement à ceux qui n'étaient pas en état de les satisfaire. S'élevait-il quelque difficulté, ceux qui avaient tort restaient modestement dans le silence. On ne voyait plus de procès où il entrât de la mauvaise foi et de la vexation. Personne ne pouvait plus acquérir des richesses. La vertu et l'honnêteté régnait dans la *Ruche*. Qu'est-ce donc que les avocats y auraient fait ? Aussi, tous ceux qui avant la révolution n'avaient pas eu le bonheur de gagner du bien, désespérés ils pendaient leur écritoire à leur côté et se retiraient.

La justice, qui jusqu'alors avait été occupée à faire pendre certaines personnes, avait donné la liberté à ceux qu'elle tenait prisonniers. Mais dès que les prisons eurent été nettoyées, la déesse qui y préside devenant inutile, elle se vit contrainte de se retirer avec son train et tout son bruyant attirail. D'abord paraissaient quelques **serruriers** chargés de serrures, de verrous, de grilles, de chaînes et de portes garnies de barres de fer. Ensuite venaient les Geôliers, les **guichetiers** et leurs suppôts. La déesse paraissait alors précédée de son fidèle ministre l'écuyer Carnifex, le grand exécuteur de ses ordres sévères. Il n'était point armé de son épée imaginaire<sup>2</sup>, à la place il portait la hache et la corde. Dame Justice aux yeux bandés, assise sur un nuage, fut chassée dans les airs accompagnée de ce cortège. Autour de son char et derrière il y avait ses sergents, huissiers, et ses domestiques de toute espèce qui se nourrissent des larmes des infortunés.

La **ruche** avait des **médecins**, tout comme avant la révolution. Mais la médecine, cet art saluaire, n'était plus confiée qu'à d'habiles gens. Ils étaient en si grand nombre, et si bien répandus dans la ruche qu'ils n'y en avait aucun qui eut besoin de se servir de voiture. Leurs vaines disputes avaient cessé. Le soin de délivrer promptement les patients était ce qui les occupait uniquement. Pleins de mépris pour les drogues qu'on apporte des pays étrangers, ils se bornaient aux simples que produit le pays. Persuadés que les dieux n'envoient aucune maladie aux nations sans leur donner en même temps les vrais remèdes, ils s'attachaient à découvrir les propriétés des plantes qui croissaient chez eux.

Les **riches ecclésiastiques**, revenus de leur honteuse paresse, ne faisaient plus desservir leurs églises par des abeilles prises à la journée. Ils officiaient eux-mêmes. La probité dont ils étaient animés les engageait à offrir des prières et des sacrifices. Tous ceux qui ne se sentaient pas capables de s'acquitter de ces devoirs ou qui croyaient qu'on pouvait se passer de leurs soins résignaient sans délai leurs emplois. Il n'y avait pas assez d'occupation pour tant de personnes, si même il en restait pour quelques-uns. Le nombre en diminua donc considérablement. Ils étaient tous modestement soumis au **grand prêtre**, qui

<sup>2</sup> On ne se sert dans les exécutions en Angleterre que de la hache pour trancher la tête, jamais de l'épée. C'est pour cela qu'il donne le nom d'imaginaire à cette épée qu'on attribue au bourreau.



uniquement occupé par des affaires religieuses, abandonnait aux autres les affaires d'Etat. Le chef sacré, devenu charitable, n'avait pas la dureté de chasser de sa porte les pauvres affamés. Jamais on n'entendait dire qu'il retranchât quelque chose du salaire de l'indigent. C'était au contraire chez lui que l'affamé trouvait de la nourriture, le mercenaire du pain, l'ouvrier nécessiteux sa table et son lit.

Le changement ne fut pas moins considérable parmi les premiers ministres du roi et tous les officiers subalternes. (Q)\* *Economes et tempérants* alors, leurs pensions leur suffisaient pour vivre. Si une pauvre abeille fut venue dix fois pour demander le juste paiement d'une petite somme, et que quelque commis bien payé l'eut obligé, ou de lui faire présent d'un écu, ou de ne jamais recevoir son paiement, on aurait ci-devant appelé une pareille alternative le tour de bâton du commis; mais pour lors on lui aurait tout naturellement donné le nom de *fripommerie manifeste*.

Une **seule** Personne suffisait pour remplir les places qui en exigeaient trois avant l'heureux changement. On n'avait plus besoin de donner des collègues pour éclairer les actions de ceux à qui l'on confiait le maniement des affaires. Les magistrats ne se laissaient plus corrompre et ils ne cherchaient plus à faciliter les larcins des autres. Un seul faisait alors mille fois plus d'ouvrage que plusieurs n'en faisaient auparavant.

(R)\* Il n'y avait plus d'honneur à faire figure aux dépens de ses créditeurs. Les livrées étaient pendues dans les boutiques des *fripiers*. Ceux qui brillaient par la magnificence de leurs carrosses les vendaient pour peu de chose. La noblesse se défaisait de tous ses superbes chevaux si bien appariés, et même de leurs campagnes pour payer leurs dettes.

On évitait la vaine dépense avec le même soin qu'on fuyait la fraude. On n'entretenait plus d'armée dehors. Méprisant l'estime des étrangers, et la gloire frivole qui s'acquiert par les armes, on ne combattait plus que pour défendre la patrie contre ceux qui en voulaient à ses droits et à sa liberté.

Jetiez présentement les yeux sur la ruche glorieuse. Contemplez l'accord admirable qui règne entre les commerces et la bonne foi. Les obscurités qui couvraient ce spectacle ont disparu. Tout se voit à découvert. Que les choses ont changé de face !

Ceux qui faisaient des dépenses excessives et tous ceux qui vivaient de ce luxe furent forcés de se retirer. En vain ils tentèrent de nouvelles occupations; elles ne purent leur fournir le nécessaire.

Le prix des fonds et des bâtiments tomba. Les palais enchantés, dont les murs semblables à ceux de Thèbes avaient été élevés par la musique, étaient déserts<sup>3</sup>. Les grands qui auraient mieux aimé perdre la vie que de voir effacer les titres fastueux gravés sur leurs superbes portiques se moquaient aujourd'hui de ces vaines inscriptions. L'architecture, cet art merveilleux, fut entièrement abandonné. Les artisans ne trouvaient plus personne qui voulut les employer. (S)\* Les

<sup>3</sup> L'auteur veut parler des bâtiments élevés pour l'opéra et la comédie. Amphion, après avoir chassé Cadmus et sa femme du lieu de leur demeure, y bâtit la Ville de Thèbes, en y attirant les pierres avec ordre et mesure, par l'harmonie merveilleuse de son divin luth.

peintres ne se rendaient plus célèbres par leur pinceau. Le sculpteur, le graveur, le ciseleur et le statuaire n'étaient plus nommés dans la *Ruche*.

Le peu d'abeilles qui restèrent vivaient chétivement. On n'était plus en peine comment on dépenserait son argent, mais comment on s'y prendrait pour vivre. En payant leur compte à la taverne, elles prenaient la résolution de n'y remettre jamais le pied. On ne voyait plus de salope cabaretière qui gagnât assez pour porter des habits de drap d'or. *Torcol* ne donnait plus de grosses sommes pour avoir du Bourgogne et des ortolans. Le courtisan qui, se piquant de régaler le jour de *Noël* sa maîtresse de pois verts, dépensait en deux heures autant qu'une compagnie de cavalerie aurait dépensé en deux jours, plia bagage, et se retira d'un si misérable pays.

(T)\* La fière Cloé, dont les grands airs avaient autrefois obligé son trop facile mari à piller l'Etat, vend à présent son équipage composé des plus riches dépouilles des *Indes*. Elle retranche sa dépense et porte toute l'année le même habit. Le siècle léger et changeant est passé. Les modes ne se succèdent plus avec cette bizarre inconstance. Dès lors, tous les ouvriers qui travaillaient les riches étoffes de soie et d'argent et tous les artisans qui en dépendent se retirent. Une paix profonde règne dans ce séjour ; elle a à sa suite l'abondance. Toutes les manufactures qui restent ne fabriquent que les étoffes les plus simples ; cependant elles sont toutes fort chères. La nature bienfaisante n'étant plus contrainte par l'infatigable jardinier, elle donne, à la vérité, ses fruits dans sa saison ; mais aussi elle ne produit plus ni raretés, ni fruits précoces.

A mesure que la vanité et le luxe diminuaient, on voyait les anciens habitants quitter leur demeure. Ce n'était plus ni les marchands, ni les compagnies qui faisaient tomber les manufactures, c'était la simplicité et la modération de toutes les abeilles. Tous les métiers et tous les arts étaient négligés. Le contentement, cette peste de l'industrie, leur fait admirer leur grossière abondance. Ils ne recherchent plus la nouveauté, ils n'ambitionnent plus rien.

C'est ainsi que la ruche étant presque déserte, ils ne pouvaient se défendre contre les attaques de leurs ennemis cent fois plus nombreux. Ils se défendirent cependant avec toute la valeur possible, jusqu'à ce que quelques-uns d'entre eux eussent trouvé une retraite bien fortifiée. C'est là qu'ils résolurent de s'établir ou de périr dans l'entreprise. Il n'y eut aucun traître parmi eux. Tous combattirent vaillamment pour la cause commune. Leur courage et leur intégrité furent enfin couronnés de la victoire.

Ce triomphe leur coûta néanmoins beaucoup. Plusieurs milliers de ces vaillantes abeilles périrent. Le reste de l'essaim, qui s'était endurci à la fatigue et aux travaux, crut que l'aise et le repos qui mettait si fort à l'épreuve leur tempérance était un vice. Voulant donc se garantir tout d'un coup de toute rechute, toutes ces abeilles s'envolèrent dans le sombre creux d'un arbre où il ne leur reste de leur ancienne félicité que le Contentement et l'Honnêteté.

### La ruche murmurante ou les fripons devenus honnêtes gens

Quittez donc vos plaintes, mortels insensés ! (X)\* En vain vous cherchez à associer la grandeur d'une nation avec la probité. Il n'y a que des fous qui puissent se flatter (Y)\* de jouir des agréments et des convenances de la terre, d'être

renommés dans la guerre, de vivre bien à son aise et d'être en même temps vertueux. Abandonnez ces vaines chimères. Il faut que la fraude, le luxe et la vanité subsistent, si nous voulons en retirer les doux fruits. La faim est sans doute une incommodité affreuse. Mais comment sans elle pourrait se faire la digestion d'où dépend notre nutrition et notre accroissement? Ne devons-nous pas le vin, cette excellent liqueur, à une plante dont le bois est maigre, laid et tortueux? Tandis que ses rejetons négligés sont laissés sur la plante, ils s'étouffent les uns les autres et deviennent des sarments inutiles. Mais si ses branches sont étayées et taillées, bientôt devenus fécondes, elles nous font part du plus excellent des fruits.

C'est ainsi que l'on trouve le vice avantageux, lorsque la justice l'émonde, en ôte l'excès, et le lie. Que dis-je! Le vice est aussi nécessaire dans un Etat florissant que la faim est nécessaire pour nous obliger à manger. Il est impossible que la vertu seule rende jamais une nation célèbre et glorieuse. Pour y faire revivre l'heureux Siècle d'Or, il faut absolument outre l'honnêteté reprendre le gland qui servait de nourriture à nos premiers pères.

## **La rédaction communique**

### **ATTENTION**

La rédaction a changé d'adresse! Votre rédactrice attend vos communiqués, suggestions et photos à l'adresse suivante:

**Aubry Rose  
Rédactrice RSA  
Rue du Collège 50, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 968 56 35 avec répondeur  
E-mail: r-s-a@bluewin.ch**

Le délai de dépôt des manuscrits et des annonces est fixé au premier de chaque mois pour paraître dans l'édition suivante.

# Renouvellement des bâtisses avec les Rayons ULTRA® exempts de résidus nuisibles\*\*\*

- ✓ BIENEN-MEIER est le seul fabricant qui décontamine en autoclave **toute la vieille cire réceptionnée** à 120° C. Ce procédé de décontamination est important, ce d'autant plus que les cas déclaratifs de maladies du couvain ont de nouveau augmenté en 2003 (+30%).
- ✓ Les rayons ULTRA® ne contiennent aucun résidu douteux provenant de produits utilisés pour la lutte antivarroa et qui pourrait mener à un miel contesté.
- ✓ \*\*\* Les rayons ULTRA® ne contiennent aucun résidu de paradichlorobenzène provenant des boules anti-fausse teigne.

**Par les temps qui courent, la qualité prime sur la quantité !**



**Les rayons ULTRA® se reconnaissent à leur nouveau label d'origine et de qualité !**

**Nos prix pour 2004-2005: dès 2 kg: Fr. 19.50; dès 4 kg:  
Fr. 18.50; dès 10 kg: Fr. 18.-; dès 20 kg: Fr. 17.50.**



Nous sommes spécialisés pour la transformation de la vieille cire !

Apportez les vieux rayons dans l'un de nos points de vente ou directement à Künten. Non seulement **nous payons 50 % de plus que la concurrence pour les rayons usagés**, mais nous octroyons un rendement plus élevé que celui obtenu par votre **propre cérificateur à vapeur ou solaire**.

**La relation qualité-prix vous est avantageuse !**

**BIENEN  
MEIER KÜNTEN**

Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1, 5444 Künten  
Tél. (056) 485 92 50  
Fax (056) 485 92 55  
[www.bienen-meier.ch](http://www.bienen-meier.ch)

